

Bruxelles, mercredi 31 janvier 2007

Infrabel lance une nouvelle phase importante des travaux de mise à quatre voies de la ligne entre Gand et Bruges

Infrabel, le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge, lancera début février une nouvelle phase importante des travaux de construction d'une 3^e et d'une 4^e voie sur la ligne 50A entre Gand et Bruges. Afin de permettre la réalisation de travaux d'ajustement de l'infrastructure ferroviaire, préalables à la construction d'un nouveau viaduc entre la gare de Gand-Saint-Pierre et le Ringvaart, le trafic ferroviaire entre Gand et Bruges sera interrompu pendant 3 week-ends en février. Durant ces week-ends, les trains rouleront selon un horaire alternatif.

Construction d'un nouveau viaduc ferroviaire

Dès le mois d'avril 2007, Infrabel commencera la construction d'un nouveau viaduc entre la gare de Gand-Saint-Pierre et le Ringvaart, à l'ouest de la gare, ce qui **fluidifiera l'entrée et la sortie** des trains en direction de la côte et augmentera fortement la capacité de la ligne entre Gand et Bruges, qui connaît un trafic voyageurs et marchandises particulièrement dense.

Pour pouvoir construire le nouveau viaduc, les voies principales de la ligne 50A entre la gare et le Ringvaart devront être retirées et de **nouvelles voies partiellement provisoires** devront être construites. Afin de garantir à tout moment la sécurité du trafic ferroviaire sur ces voies provisoires, des travaux importants à la caténaire et à la signalisation doivent en outre être entrepris.

Travaux sur les voies pendant trois week-ends en février

Ces travaux, planifiés pendant les **week-ends du 3-4, 10-11 et 17-18 février 2007**, requièrent une interruption totale de la circulation ferroviaire entre Gand et Bruges. Infrabel profitera de cette suspension temporaire pour mener également à d'autres endroits de la ligne des travaux d'entretien et de renouvellement, conformément à la stratégie d'Infrabel visant une modernisation continue et par étapes de son réseau.

En conséquence de ces **travaux préparatoires**, les trains entre Gand-Saint-Pierre et la côte pourraient circuler, les vendredis soirs (2 et 16 février) à partir de 21h00, avec un retard de maximum 6 minutes. Le soir du vendredi 16 février, les trains L partant habituellement de Gand-Saint-Pierre à 21h45 et 22h45 en direction de Bruges partiront exceptionnellement à 21h41 et 22h41. Le lundi 19 février, certains trains partant avant 6h00 pourraient encore enregistrer des retards jusqu'à 9 minutes.

Les trains circuleront selon un horaire alternatif

Le trafic ferroviaire entre Gand-Saint-Pierre et la côte suivra un horaire alternatif selon les **principes suivants**:

- Les trains IC A Ostende - Eupen et les trains IC E Knokke/Blankenberge - Genk circuleront entre Gand-Saint-Pierre et Bruges via Deinze et Lichtervelde.
- Les trains IC G Ostende - Anvers-Central ne circuleront pas entre Ostende et Gand-Saint-Pierre.
- Les trains IC C Courtrai - Ostende circuleront pendant ces trois week-ends entre Courtrai et Blankenberge.
- Les trains L entre Bruges et Gand-Saint-Pierre seront remplacés par un service de bus.
- Les trains Thalys entre Paris et Ostende seront limités dans les deux sens à Bruxelles-Midi. Les lundis 5, 12 et 19 février en matinée, ce Thalys partira également de Bruxelles-Midi au lieu d'Ostende.
- Des navettes de train spéciales rouleront entre Bruges et Knokke et entre Bruges et Ostende.
- Certaines correspondances seront assurées à Torhout plutôt qu'à Bruges.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur chacune des liaisons et sur le service de bus entre Gand-Saint-Pierre et Bruges dans la **brochure ci-jointe**.

Aménagement d'une 3^e et d'une 4^e voie entre Gand et Bruges

Infrabel travaille en **plusieurs phases** pour mettre la ligne 50A entre Gand et Bruges à quatre voies. Les entrées des grandes gares sont traitées en premier lieu. Infrabel est actuellement active dans la zone Gand - Landegem, plus précisément entre la gare de Gand-Saint-Pierre et le Ringvaart. Ce sera ensuite le tour des travaux à l'entrée de la gare de Bruges puis, dans une dernière phase, de la section de ligne entre Beernem et Landegem. Les trains rapides pourront alors emprunter les deux voies intérieures, tandis que les omnibus et les trains de marchandises circuleront sur les deux voies extérieures.

Les travaux de construction de la 3^e et de la 4^e voie ont débutés en 1994 à Landegem (où elles sont en service depuis 1998). En 2002 les travaux ont commencé à l'entrée de Gand-Saint-Pierre. Le projet sera complètement achevé en 2018 et la ligne 50A comptera alors quatre voies entre Gand et Bruges. La réalisation des 3^e et 4^e voies permettra **une extension de capacité et une circulation à la fois plus fluide et plus rapide**. Dans ce cadre, tous les passages à niveau entre Gand et Bruges seront supprimés. Les objectifs de ces travaux s'inscrivent totalement dans la stratégie d'Infrabel dans laquelle la sécurité et la régularité sont des priorités absolues. Infrabel investit 331 millions d'euros dans ce projet ferroviaire important.

Communication sur les expropriations à Drongen - Landegem

Dans le cadre de ces travaux de grande envergure sur la ligne 50A, des expropriations sont également nécessaires, entre autres à Drongen et Landegem, sur le tronçon Gand - Landegem. Conformément à l'arrêté royal du 28 septembre 2006, Infrabel a déjà envoyé des lettres recommandées mi-décembre à tous les propriétaires d'habitations (environ 20) et de parcelles ou jardins (environ 150) concernés. Dès le début du mois de février, Infrabel organisera plusieurs **info-sessions** pour informer les habitants concernés à propos des procédures et du planning relatifs à ce projet. Un représentant du Comité d'Achats sera également présent pour clarifier les procédures d'expropriation.

Les plans d'expropriation sont en outre consultables chez Infrabel à la Koningin Maria Hendrikaplein 2, à Gand (en face de la gare de Gand-Saint-Pierre). Tout un chacun peut s'y rendre chaque mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, après avoir pris rendez-vous au 09 241 25 18. Pour de plus amples informations sur ce projet, les riverains peuvent toujours s'adresser au service Communication d'Infrabel au 02 525 29 04.

Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des licences et des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 14 500 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard d'euros (2005).